

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	21.09.2020	17h00	20.176	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe PopVertsSol**

**Titre : Risques climatiques et financiers des placements de la BNS : Pour que le canton de Neuchâtel prenne ses responsabilités en tant qu'actionnaire**

**Contenu :**

Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'intervenir auprès de la Banque nationale suisse (BNS), afin que ses placements respectent l'Accord de Paris sur le climat.

**Développement (facultatif) :**

L'article 2c de l'Accord de Paris stipule que la lutte contre le dérèglement climatique se fait en « *rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ». Mais la réalité des placements actuels de la BNS est tout autre. La BNS est un des plus larges investisseurs d'entreprises telles qu'ExxonMobil ou Chevron, qui font partie des entreprises pétrolières les plus polluantes du monde. Ces investissements, prétendus « neutres » par la BNS, puisqu'il s'agit de placements passifs, ne le sont en réalité absolument pas. Ils contribuent au fonctionnement de l'industrie pétrolière, elle-même responsable du dérèglement climatique. Selon une étude menée par les artisans de la transition<sup>2</sup>, les investissements de la BNS polluent presque autant que la Suisse entière. Rappelons que les fonds de la BNS représentent dix fois le budget de la Confédération. Selon l'OMFIF<sup>2</sup>, la BNS est la troisième banque centrale au monde. Cela signifie que ses décisions de placement ont un impact significatif.

Les directives internes de la BNS stipulent que les risques de ses placements doivent être systématiquement identifiés, analysés et contrôlés. Au vu des montants faramineux investis dans des entreprises aussi néfastes pour l'environnement que pour la société, force est de constater que les risques pourtant significatifs ne sont pas considérés. Alors qu'un accent particulier est aujourd'hui mis sur la responsabilité individuelle dans la lutte contre le dérèglement climatique, tout effort à cette échelle paraît risible lorsqu'on s'intéresse aux montants investis par la BNS dans des entreprises aussi dévastatrices que Chevron ou ExxonMobil. Les institutions doivent faire leur part afin de non seulement atteindre les objets fixés dans l'Accord de Paris, mais également préserver une planète saine pour les générations futures.

Le besoin d'indépendance de la BNS n'est pas contesté par cette recommandation. Mais la politique monétaire de la BNS doit être sensée. La spéculation avec des actions d'entreprises parmi les plus polluantes au monde est contraire à la direction que devrait prendre notre banque nationale dans le temps d'urgence qui est le nôtre.

La BNS est certes régie au niveau fédéral, mais les cantons en sont des actionnaires. Cela légitime le canton de Neuchâtel à intervenir auprès de la BNS pour des placements plus respectueux de l'environnement.

Outre l'effet extrêmement néfaste sur l'environnement et l'habitabilité de la planète que provoquent les investissements de la BNS, les bénéfices du canton de Neuchâtel sont menacés par cette politique. En effet, la gestion des risques environnementaux de la BNS étant défailante, des pertes financières sont à prévoir. Certaines se sont d'ailleurs déjà produites, l'exemple le plus récent étant la crise pétrolière due au Covid-19. Depuis janvier, les pertes de la BNS dues aux actions pétrolières chez ExxonMobil et Chevron sont de plus de 500 millions de dollars.

Le dérèglement climatique pose d'immenses risques en soi. Mais il en pose également au système financier suisse, si ce dernier ne s'adapte pas aux risques et aux opportunités que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi nous prions le Conseil d'État d'intervenir auprès de la BNS afin que ses placements soient faits en fonction des risques environnementaux.

<sup>1</sup><https://www.artisansdelatransition.org/assets/etude-2020-investissements-co2-bns-fr.pdf>

<sup>2</sup>Official Monetary and Financial Institutions Forum

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Sera Pantillon

<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Cédric Dupraz	Michaël Berly	Christine Ammann Tschopp
Laurent Debrot	Sven Erard	Patrick Herrmann
Daniel Sigg	Diego Fischer	François Perret
Numa Glutz	Gabrielle Würzler	Xavier Challandes